

VIN DES CARMES

**Le
GARDIEN
du
FOYER**

**LES MARIS LUI
DOIVENT LA VIE
DE LEURS EPOU-
SES.**



CARME DÉCHAUSSE

**Le
Protecteur
des
FAMILLES**

**LES MARIS LUI
DOIVENT LA VIE
DE LEURS EPOU-
SES.**

DEVENUE FORTE

Messieurs.—Que j'ai donc eu de la chance que mon mari vous ait rencontré ! Vous lui avez conseillé d'essayer votre VIN DES CARMES et quatre bouteilles m'ont entièrement remise au point que mes amis ne me reconnaissent plus. Je souffrais depuis des années de débilité générale, et j'avais essayé les médecins et toutes les préparations médicinales en vain. Aujourd'hui, je suis parfaitement bien portante, et ma maigreur a disparu. Ce n'est pas cher, \$3.00 pour se guérir, et mon cas devra populariser votre excellent vin à Lévis où je suis bien connu.

Votre reconnaissance,

MME THOM. LEMELIN, Saint-David.

LA FEMME D'UN MEDECIN

Québec, 20 octobre 1899.

Messieurs.—Je fais usage de votre VIN DES CARMES sur l'ordonnance de mon mari. Depuis longtemps, je souffrais de douleurs si fortes dans l'estomac, que je perdais l'énergie, l'appétit et j'étais très faible. Il n'y avait que quelque jours que je prenais du VIN DES CARMES, que tout malaise disparut. Mon appétit augmente, et mes forces reviennent. Ce vin, quoique amer, est délicieux.

MME J.-A. GARNEAU.

COMME PAR ENCHANTEMENT

Berthier, 3 novembre 1899.

Mme A.-E. Joncas, de Berthier en bas, vient de sortir de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu où elle était rete-

ue depuis deux mois par une maladie grave. Elle attribue sa guérison au VIN DES CARMES, qui lui a rendu l'appétit et les forces comme par enchantement. Elle est maintenant très bien et j'autorise les propriétaires du VIN DES CARMES à se servir de mon nom.

Capt. A.-E. JONCAS.

LA MEILLEURE ANNONCE VIVANTE

M. J.-B. Légaré, le carrossier bien connu de Sainte-Foye, près de Québec, est venu féliciter la maison A. Toussaint & Cie, d'avoir introduit le VIN DES CARMES sur le marché.

" Il y a un mois et demi, disait-il, mon épouse, qui est âgée de 75 ans, était dans un état de débilité et d'amaigrissement qui la rendait presque impotente. Elle a alors commencé à prendre du VIN DES CARMES, et aujourd'hui la santé lui est entièrement revenue ; grasse, bien portante, elle a repris toute sa vigueur. Toute la paroisse de Sainte-Foye connaît les faits et est dans l'émerveillement. C'est la meilleure annonce vivante que vous puissiez désirer.

ELLE NE POUVAIT SE TENIR DEBOUT

Québec, 9 janvier 1900.

Messieurs.—Je crois devoir porter à votre connaissance le fait suivant. Mon épouse souffrait depuis longtemps d'une extrême faiblesse, d'autant plus étrange qu'elle avait conservé son bon appétit. Elle ne pouvait se tenir debout. Elle faisait pourtant un usage constant des différents vins médicinaux si pompeusement annoncés depuis nombre

d'années. Dernièrement, le médecin lui prescrivit le VIN DES CARMES, et depuis les forces lui sont revenues par enchantement ; elle est maintenant aussi alerte que moi, et nos amis et clients qui l'avaient toujours vue si faible, n'en reviennent pas. Le VIN DES CARMES n'a pas encore eu de meilleure annonce que celle-là.

J. PEPIN, épiciier, 132 rue Massue, Québec.

SOUS LA FOI DU SERMENT

Province de Québec,
District de Québec.)

Je, soussignée, Joséphine Lacroix, épouse de Jacques Drouin, de la cité de Québec, déclare solennellement que j'étais malade d'une dyspepsie intestinale, que je souffrais de cette maladie depuis plusieurs années, après avoir fait l'essai de plusieurs remèdes mais sans effet ; que l'on m'a conseillé l'usage du VIN DES CARMES pour cette maladie ; que j'ai fait l'essai de ce vin et que trois bouteilles seulement de ce vin m'ont complètement guérie et que je ne saurais trop le recommander. Et je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment sous l'empire de l'Acte de la Preuve en Canada (1893).

JOSÉPHINE LACROIX.

192, rue Boisseau, Québec.

Reçue devant moi, à Québec, la présente déclaration solennelle, le trois janvier mil neuf cent un.

FRED. AUDET.